




# ADRESSE

*De la lettre par M. DUBUARD, Officier de Marine du Département de Marseille, à M. de MIRABEAU l'aîné, relativement à la situation des Marins sur les Vaisseaux de guerre.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser un petit détail concernant la situation des Marins sur les Vaisseaux de guerre de la Nation; veuillez, je vous prie, le recevoir d'un vrai & sincère Francais, qui tout dévoué pour sa patrie, ne desire rien tant que de pouvoir s'y rendre utile; mon dessein était de l'envoyer directement à l'auguste Assemblée Nationale; mais comme vous êtes le digne Représentant des Provençaux; & en étant un, j'ai trouvé à propos de le confier auparavant à votre respectable personne, bien per-

ſuadé qu'elle voudra la lui communiquer ; & l'appuyer de tout ſon crédit. . . . . . . . . . . . . . .

Juſqu'à préſent le Navigateur Français s'eſt plaint de ce que la paye qui lui eſt accordée, quand il eſt employé ſur les Vaiſſeaux de guerre, n'eſt pas ſuffiſante pour ſe maintenir, il a bien raiſon ; & quel ſecours peut donner un Matelot à ſa femme & à ſes enfans, n'ayant que 15 livres par mois, à peine peut-il ſe fournir, pour lui-même des hardes, pour ſoutenir la navigation ? Ces hommes continuellement expoſés aux plus affreux dangers, ne méritent-ils pas que l'auguſte Aſſemblée nationale s'occupe un moment d'eux pour voir leur ſituation ?

Ces hommes, qui ſont toujours prêts à marcher, pour défendre leur patrie, ne devraient-ils pas être augmentés, puiſque les ſoldats l'ont été ? On dira que le ſoldat ne quitte jamais ſon poſte, & que le Matelot, au contraire, en tems de paix navigue ſur les Bâtimens marchands, & qu'alors il a une plus forte paye ; cela eſt vrai ; mais quoique cette paye ſoit plus forte, il ne lui eſt pas poſſible de ſe faire des épargnes pour faire ſubſiſter ſa famille, lorſqu'il eſt obligé de marcher ; car un matelot qui a 35 livres par mois, plus ou moins quand il eſt embarqué, ſa femme & enfans, les conſomment bien tous. Les vivres qui ont ſi fort augmenté, ne lui fourniſſent pas aſſez pour ſubſtanter ſa famille ; il conviendrait donc que leur paye fût augmentée auſſi. Un Matelot à peine a-t-il fait une campagne d'un an, ſur les vaiſſeaux de Roi, qu'il eſt dénué de tout, & qu'il n'a le plus ſouvent qu'un paltau pour tout bagage, comme j'ai vu cette dernière guerre ; comment cet homme peut-il ſe montrer, ſoit dans un combat, comme dans l'orage, auſſi on voit dans les tems de pluye, des Matelots ſe cacher, abandonnant leur poſte, oubliant que c'eſt dans ces momens qu'ils ſont les plus utiles pour ma-

nœuvrer ; s'ils avaient des hardes pour ſe changer, c'eſt ce qu'ils ne feraient pas ; en pareil cas on voit de ces Officiers mariniers, nommés Quartiers-maîtres, leur courir après à coups de cordes ; veut-on que des hommes traités de la ſorte puiſſent travailler avec cœur & courage, quand le cas le requiert ? non ; ce n'eſt que par force ; & par force ce ſont les moutons que l'on conduit à la boucherie.

On a vu ſouvent que des vaiſſeaux ont péri, ou beaucoup ſouffert, pour ne pas avoir eu leurs équipages en état de ſe montrer au mauvais tems ; effectivement cela eſt connu de tous les navigateurs ; un homme qui ſe voit dépourvu d'hardes n'a pas du courage, & ne cherche qu'à ſe mettre à l'abri, lorſqu'il faudrait qu'il fût le plus à veiller ; on dira qu'on a la précaution d'embarquer des chemiſes, des veſtes, des culottes & des ſouliers pour diſtribuer aux équipages de chaque Vaiſſeau d'une armée pendant la campagne, comme on a fait dernièrement dans celles d'Amérique, cela eſt vrai ; mais il y a beaucoup à dire ſur cette manière de pourvoir aux beſoins des Matelots ; après huit ou dix mois de campagne on diſtribuoit aux Matelots de ces hardes, qui, au lieu de les conſerver pour en faire uſage, les portaient auſſi-tôt à terre pour les vendre, quelques jours après & ſouvent le lendemain ; comme on continuait d'en diſtribuer, ils en prenaient encore, & en uſaient de même, trouvant par-là des reſſources qu'ils n'auraient pu trouver ailleurs pour ſe divertir dans des cabarêts & autres lieux ſemblables ; de ſorte qu'ils ſe trouvaient toujours dépourvus d'habillemens, & cela par le manque d'ordre & de diſcipline. Si avant le départ d'une armée, de quel port quelconque, il y avait ſur chaque Vaiſſeau, Fregatte, & autre Bâtiment de la Nation armé en guerre, un Officier chargé de faire l'inſpection des ſacs des Matelots,

& que le premier qui aurait diverti ses effets fût puni, assurément cela n'arriverait pas ; d'ailleurs, je n'approuve nullement qu'on embarque sur les Vaisseaux des hardes pour fournir aux Matelots pendant la campagne ; & en voici la raison : les Fournisseurs qui donnent leurs marchandises à crédit à des personnes qui sont assurées qu'ils n'en font pas la vérification, parce que, n'étant pas pour eux, peu leur importe qu'elles soient de bonne ou mauvaise qualité, se débarrassent de tout ce qu'ils ont de plus mauvais dans leurs magasins, & dont ils n'ont jamais pu se procurer la vente, pour les faire payer une fois au dessus de sa valeur aux pauvres Matelots ; & cela parce qu'ils traitent avec un Intendant, ou Commissaire ordonnateur, qui ne voit rien de tout, qui ne voit simplement que la quantité des objets portés sur une feuille qu'il signe au bas, pour en faire obtenir le montant par un trésorier, sans autre formalité que l'enrégistrement de la somme, pour être remboursée par tous ceux qui ont été obligés d'accepter de ces dites marchandises.

Indépendamment de leur mauvaise qualité, elles se décousent en les mettant ; d'ailleurs cela n'occasionne que du désordre & de la confusion ; on ne connait plus les rôles d'équipage, tant ils sont confus, entre les entrées & sorties d'hôpital, les différens enregistremens des hardes à côté du nom de chaque matelot, & les à comptes qu'ils reçoivent les mettent hors d'état d'y rien comprendre ; chose à quoi on doit faire attention, pour qu'un Vaisseau, au retour de sa campagne, ne soit pas si long à désarmer. On a vu des Matelots retenus les quinze jours pour attendre leurs congés ; & cela parce que le rôle était si rempli d'apostilles, qu'il fallait des heures entières pour en expédier un.

Les marins devraient avoir un autre traitement que celui qu'ils ont eu jusqu'à présent : tous les hommes sont hommes ; & suivant leurs rangs, ou plutôt la place

qu'ils occupent, ils doivent être traités humainement & non à coups de bâtons ; car le bâton n'a jamais rien fait de bon : c'eſt un mauvais ſyſtème de le penſer autrement.

Si on obſerve que les armées, qui ont été commandées par des Généraux, qui aimaient leurs troupes, & qui les traitaient avec douceur, ont toujours été bien ſervies, & preſque toujours victorieuſes, on menerait un peu mieux, à l'avenir, les équipages des Vaiſſeaux de guerre. M. d'Eſtaing, cet homme qui ſavait ſe connaître pour tel, ami du ſoldat, le ſoldat l'aurait ſuivi juſques dans les enfers, ainſi que le marin qui le regardait comme ſon pere ; c'eſt ce qu'on a vu dans ſa campagne en Amérique ; un Vaiſſeau de ſon armée en valait preſque deux ; auſſi on parle bien de lui, & on en parlera toujours ; & ceux qui ne l'aimaient pas, c'eſt qu'ils n'étaient pas les amis de l'état. Quand un Général penſera de même, ſon armée vaudra le double de celui qui ne penſera qu'à ſe faire rendre des honneurs. Or donc qu'on ſache tenir dans le bon ordre les troupes, tant celles de mer que celles de terre, & on verra que nos armées ſeront invincibles.

Quant aux Marins dont j'ai entrepris d'expoſer la ſituation, voici qu'elle ſerait mon opinion.

1°. Tout Matelot qui aurait cinq ans de navigation ſur les bâtimens marchands, ſerait mis à la paye de 24 livres, & n'aurait point d'avancement qu'il ne fût reconnu bon ſujet, & capable d'être fait Officier Marinier.

2°. Tout Matelot qui n'aurait point la navigation mentionnée à l'article ci-deſſus, ſerait mis à la paye de 20 livres ; & ſi, pendant la campagne, il avait mérité un avancement égal à celui qui ſerait à celle de 24 livres, on le lui donnerait, ſans obſerver qu'il n'était pas à la même paye.

3°. Le Matelot qui aurait été reconnu capable de remplir le poſte de quartier-maitre, ſerait mis à la paye de 30 livres, le Boſſeman à celle de 40 livres, le ſecond Maître à celle de 50 livres, & en augmentant juſqu'à la paye fixée au Maître.

4°. Celui qui ſerait reconnu capable de remplir le poſte d'aide-Pilote, ſerait mis à la paye de 40 livres, le ſecond à celle de 50 liv., & en augmentant juſqu'à celle fixée au Maître ou premier Pilote.

5°. Tous les autres Officiers Mariniers ſeraient mis à une paye proportionnée à leurs vacations, obſervant que tout Officier Marinier n'aurait d'augmentation à ſa paye que lorſqu'il augmenterait de grade.

6°. Les Mouſſes, qui auraient fait deux voyages de long cours, c'eſt-à-dire, en Amérique, comme ceux qui auraient fait une caravane de deux ans dans le Levant, ſeraient mis à la paye de 12 liv., & ceux qui n'auraient pas cette navigation, à celle de 9 liv.

7°. Ceux qui n'auraient point de navigation, de l'âge de quinze ans en ſus, ſeraient mis à la paye de 15 liv.; ceux-là ſeraient réputés novices.

Il conviendrait auſſi qu'au lieu de ſix deniers qu'on leur retient par franc, pour être verſés dans la caiſſe des invalides, on leur en retînt douze; pour quand ils ſont hors d'état de pouvoir ſervir, leur donner une plus forte paye, que celle qu'on leur donne à préſent; je penſe qu'il n'eſt aucun marin, qui ne vît ce nouvel impôt avec plaiſir lorſqu'il verrait que ſa paye ſerait augmentée.

Les articles ci-deſſus étant adoptés, il eſt bien aſſuré que les navigateurs, ces braves ſoldats de mer, feraient mieux leur devoir, marcheraient avec cœur & courage; & à l'envi l'un de l'autre, ils s'empreſſeraient tous de remplir leur poſte avec le plus grand zele, & la plus grande exactitude; leurs idées ſeraient conformes à celles du Chef, qui bien regardé n'en feraient

qu'une ; c'eſt alors que l'on verrait des Vaiſſeaux ſe défendre : on pourrait les regarder comme des citadelles ; ils fourniraient des ſecours à leurs femmes & enfans ; ce qu'ils n'ont encore pu faire, & on ne verrait pas tant de femmes des marins obligées à ſe livrer à des étrangers pour avoir de quoi ſubſtanter leurs pauvres enfans : ce qui cauſe tant de déſordres dans les familles. Un Matelot qui aura obtenu un congé, après une campagne longue & dure, ſe rend auprès de ſon épouſe, croyant ſe délaſſer de ſa fatigue, & trouve le plus ſouvent une maladie qui l'oblige d'aller dans un hôpital, où il crêve le plus ſouvent : de là vient que tant de femmes & enfans ſont abandonnés ; un pere qui s'éloigne de ſa Patrie, une mere livrée au penchant que la qualité de ſon ſexe l'entraîne, des enfans obligés de mandier leur pain : ne ſerait-ce pas là un ſervice à rendre à l'humanité & à la ſociété ? Ah ! que n'ai-je une plume plus éloquente pour mieux dépeindre ce que j'ai haſardé d'expoſer ſous les yeux de ceux qui, repréſentant les Peres des Français, voudront bien prendre en conſidération le triſte ſort des Marins !

---

A MARSEILLE,

Chez JEAN MOSSY, Père & Fils, Imprimeurs de la Nation et du Roi.